

Encore le Désaley

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Encore le Désaley.

On a raison de dire que « lorsqu'on met le nez dans le vin, l'on ne sait trop où l'on s'arrêtera et ce qu'il adviendra. »

En effet, nous n'aurions jamais supposé que notre article, concernant la circulaire adressée par la Direction des domaines aux acheteurs du Désaley de la commune de Lausanne, nous valut la verte remontrance qui nous a été faite dans le *Nouveliste vaudois*, du 7 mars, par un habitant de Lavaux, que le commerce des vins paraît intéresser tout particulièrement.

Mais enfin, puisque le vin est tiré, il faut le boire.

Nous ferons observer tout d'abord, à l'auteur de l'article qui nous vise, que la publication, dans le *Conteur*, des lignes incriminées, n'est point le fait d'un correspondant de ce journal, mais bien celui de son rédacteur.

Et d'ailleurs si le correspondant du *Nouveliste* s'était donné la peine de prendre connaissance de la circulaire sus-mentionnée, il aurait pu facilement se convaincre que nous n'avons fait qu'en reproduire textuellement un des principaux passages.

Il se pourrait, il est vrai, qu'il ne l'eût pas reçue, car elle n'a été adressée, croyons-nous, qu'aux acheteurs du Désaley de la commune. Et chacun n'a pas l'heureuse chance d'être du nombre.

Bref, la mesure prise par la Municipalité n'a guère l'air de sourire au correspondant du *Nouveliste* ; aussi bien s'est-il donné la satisfaction — peu franche, il faut le dire — de battre la commune sur le dos du petit *Conteur*.

On nous accuse entre autres de jeter la suspicion sur d'honorables maisons s'occupant de la vente du Désaley en bouteilles.

Hélas ! c'est bien à tort ; nous n'avons aucun motif de le faire. Tout ce qui nous intéresse, ainsi que tant d'autres, dans cette question, c'est que lorsque nous lisons le mot *Désaley* sur une étiquette, nous aimons à trouver du Désaley dans la bouteille.

Ce n'est point d'aujourd'hui, du reste, que l'administration communale de Lausanne se montre jalouse de la réputation des crus du Désaley ; elle s'en préoccupe depuis longtemps déjà ; témoin son préavis, présenté au Conseil communal en 1875, par M. le syndic Joël.

Ici une petite digression :

La commune se trouvait alors en présence de grosses dépenses ; et l'on se demandait comment on y ferait face. Surgit tout à coup l'idée de vendre le domaine du Désaley, idée qui fut vivement discutée dans la population, et surtout parmi les bourgeois. La Municipalité mise en éveil étudia sérieusement la question et n'eut pas de peine à prouver que l'affaire serait très onéreuse pour la commune, et ne pourrait en outre lui fournir qu'à longue échéance les ressources dont elle avait un besoin immédiat.

Elle proposa en conséquence une opération plus avantageuse, en ce sens qu'elle pouvait se faire en une seule fois sans délai, et qu'elle

serait à la fois utile à la Bourse communale et à la Bourse des pauvres. Il s'agissait d'un échange entre ces deux Bourses, la Bourse communale cédant ses beaux domaines du Burignon, Désaley d'Oron et les Abbayes, en échange des propriétés égrenées de la Bourse des pauvres sises dans le voisinage immédiat de la ville ; plus, d'une somme de 500,000 fr.

L'échange proposé eut lieu et la Bourse des pauvres devint par ce fait propriétaire des vignobles que nous venons d'énumérer.

Maintenant, revenons à nos moutons.

La Municipalité, désapprouvant l'idée de vendre le Désaley, et voulant sauvegarder la réputation de ce vignoble, disait dans son préavis :

Il nous reste à présenter une considération qui touche plutôt aux intérêts généraux du pays qu'aux intérêts communaux, mais qui n'en a peut-être que plus de poids. Le prix élevé qu'atteignent les vins de la commune s'explique sans doute, en partie, par la qualité des parchets, mais cet élément seul ne suffit pas à justifier des différences qui ne se soutiennent pas au même degré dans les vignobles appartenant à des particuliers.

La cause principale, croyons-nous, de la plus-value des vins de la commune, réside dans la sécurité absolue de l'acheteur quant à la pureté de la marchandise vendue. On sait qu'il n'y a point de mélanges, point d'altération d'aucune sorte. Si le Désaley venait à se vendre par parcelles, sans doute les riches vigneron du voisinage voudraient en avoir un morceau qui servirait d'enseigne à leurs produits ; mais peut-on admettre qu'ils sépareraient toujours soigneusement le vin du Désaley de celui de leurs autres vignes moins qualifiées. Non, cela ne sera pas et ne pourra pas être.

Distinguons, monsieur le correspondant du *Nouveliste*. Ce n'est point ici le *Conteur* qui parle, mais bien la Municipalité de 1875, qui, — j'en suis désolé pour vous, — se trouve, me semble-t-il, parfaitement d'accord avec celle de 1896.

Tapez donc sur le vrai coupable, cette fois !

De ce qui précède, nous nous garderions bien de conclure que les vins des propriétés *attendant* au Désaley ne sont pas d'excellente qualité ; mais on conviendra que parmi toutes celles qu'on nous désigne sous le nom de Désaley, accolé à diverses variantes, il en est bon nombre peut-être qui méritent plus ample examen.

Nous ne demanderions pas mieux, du reste, que de les visiter en l'aimable compagnie du correspondant du *Nouveliste*, mais à une condition toutefois..... c'est qu'il ne faille pas trop monter !

L. M.

La Perle des Antilles.

C'est ainsi qu'on désigne généralement Cuba, la plus belle des colonies espagnoles, la plus grande des îles de l'archipel des Antilles, qui unit pour ainsi dire les deux Amériques, du cap Sable, au sud de la Floride, à l'embouchure de l'Orénoque.

L'étendue de Cuba, longue de 720 kilomètres et dont la largeur varie de 80 à 160, équivaut presque à celle de la grande-Bretagne. Sa population est de 1,600,000 âmes. La Havane, capitale, compte 230,000 habitants. C'est l'entrepôt général du commerce, et

son port, considéré comme le plus beau du monde, est défendu par de vastes fortifications. Les chantiers de construction de La Havane fournissent à la marine espagnole un large contingent de navires. Elle possède une université fondée en 1728. Sa cathédrale renferme le tombeau de Christophe Colomb.

La proximité de Cuba avec les Etats-Unis et l'abondance de ses productions lui assurent le plus bel avenir commercial. On y trouve beaucoup d'eaux chaudes minérales. Les salines sont abondantes. Mais les richesses de l'île sont ses excellentes et nombreuses sucreries. Elle abonde encore en manioc, anis ou pastel, coton, cacao, café et en tabac préférable à tout autre de l'Amérique. On y voit tous les arbres végétaux des Antilles, particulièrement le beau palmier royal. Les abeilles y ont été introduites par des émigrés de la Floride et on y exporte une quantité considérable de la plus belle cire blanche.

Parmi les fruits, l'ananas est particulièrement renommé. On ne trouve, dans toute cette île, dit un écrivain, aucun animal venimeux ni féroce.

Quant à ses habitants, ce sont pour la plupart des métis, descendants d'Espagnols, de Canariotes, d'Indiens et d'esclaves africains.

On comprend facilement que les Espagnols aient à cœur de conserver cet unique débris de leur magnifique empire colonial en Amérique, et qu'ils fassent les plus grands sacrifices pour réprimer le mouvement insurrectionnel dont la presse nous entretient depuis un an bientôt.

Voici, en outre, d'intéressants détails donnés par le *Petit Journal*, au début de l'insurrection actuelle, en avril 1895 :

Depuis le 27 octobre 1492, jour où Christophe Colomb découvrit Cuba, ou plutôt depuis l'année 1511, époque à laquelle Diego Velasquez, qui avait pour lieutenant le célèbre Fernand Cortés, y fonda le premier établissement européen, que de sacrifices cette île coûta à l'Espagne ! Pendant le seizième et le dix-septième siècle, elle ne cessa de subir l'attaque des flottes françaises et anglaises ou l'agression forcée des bandes d'aventuriers de ces nations. La ville de la Havane, prise en 1762 par les Anglais, fut abandonnée par eux l'année suivante, à la suite de la paix de Versailles.

Si, au dix-neuvième siècle, l'île n'eut plus à redouter les entreprises des étrangers, elle vit s'ouvrir l'ère des insurrections. En 1823, premier soulèvement étouffé dans le sang. D'ailleurs, si aucune nation du vieux monde ne dispute plus aux Espagnols la possession de Cuba, en revanche les convoitises des Etats-Unis se sont maintes fois manifestées.

En 1825, l'Espagne demanda aux Etats-Unis de lui garantir la possession de Cuba en échange de certaines concessions commerciales. Le gouvernement de Washington repoussa cette proposition.

En revanche, en 1848, les Espagnols refusaient 100 millions de dollars que le président Polk leur faisait offrir en échange de la perle des Antilles. Après l'insurrection de 1823, éclatèrent celles de 1847, de 1851, de 1852, puis celle de 1868 à 1878, pendant lesquelles le sang coula à flot.

Et au cours de ces soulèvements, toujours on remarqua, combattant à côté des Cubains, des bandes de filibustiers américains intrépides et bien armés.

On estime que pour réprimer la dernière insurrection cubaine, qui dura dix ans, l'Espagne a dépensé plus d'un milliard de francs et perdu près de cent mille hommes.

Ces insurrections sont organisées par des chefs